

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 06 AVR 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Vu le procès-verbal de la réunion en date du 25 MARS 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINCOMMERCE, Le Ministre du Commerce lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel informatique.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, consiste en la fourniture au Ministère du Commerce de trois (03) ordinateurs complets.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de dix millions (10 000 000) de francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans la fourniture de ce type de prestation.

6. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINCOMMERCE au titre de l'exercice 2020, imputation : 54 21 370002 2276.

7. Consultation du dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Services des Marchés Publics, 1er étage, porte 102, téléphone : 222 22 69 68.

8. Acquisition du dossier

Le présent dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, ou sur le site web de l'ARMP, sur COLEPS du MINMAP, dans les locaux du Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille (10 000) FCFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remise des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, 1er étage, porte 102, au plus tard le 06 MAI 2020 à 13h30 précises heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 06 AVR 2020 RELATIVE A
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE
DU COMMERCE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de l'enveloppe prévisionnelle, soit une somme de deux cent mille (200 000) francs CFA.

La validité de cette caution est de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 06 MAI 2020 à 14h30 précises, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère du Commerce par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINCOMMERCE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

***. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Dossier administratif ou financier incomplet ou non conforme ;
Absence de la caution de soumission ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne

figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
Absence de sous détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;
Non satisfaction du Maître d'Ouvrage par rapport à une prestation antérieure du soumissionnaire ;
Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
Absence d'un certificat d'origine et de garantie du fournisseur ou du concessionnaire *. Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

Présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
Délai de livraison ;
Expérience et références du soumissionnaire (copies des contrats, des PV de réception pour des marchés de même nature) ;
Caractéristiques techniques des fournitures proposées ;
Service après-vente ;
Attestation de solvabilité bancaire, supérieure ou égale à cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ;
Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 70 % des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires, dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante c'est-à-dire répondant à au moins 70%

des critères essentiels et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée de validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires relatif au présent Avis de Consultation peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Services des Marchés Publics, 1er étage, porte 102, Tél. 222.22.69.68.

YAOUNDE le 06 Avril 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

type_publication=DC&id_publication=4509" target="blank"
style="soft" background="#1f8ac9" color="#ffffff" icon="icon:
undo" icon_color="#ffffff" text_shadow="2px 2px 2px
#000000"]Télécharger le DAO[/su_button]